



## **Communiqué de presse**

Lundi 17 mai 2021

# **Paris se déclare « zone de liberté LGBTQI+ » à l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie**

Face à l'inquiétant recul des droits et la répression qui s'abat sur les personnes LGBTQI+ dans le monde, la Ville de Paris poursuit son soutien important à l'international à ces personnes en danger. Lors du prochain Conseil de Paris, Jean-Luc Romero-Michel, adjoint en charge des Droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, portera un vœu afin de déclarer à son tour l'ensemble de la capitale « zone de liberté LGBTQI+ ». Cette mesure emblématique intervient notamment en réponse au développement des « zones anti-LGBTQI+ » en Pologne.

Dans chaque arrondissement et dans les équipements municipaux, cette appellation s'accompagnera de mesures concrètes de protection et d'accompagnement des publics LGBTQI+ qui seront détaillées par Jean-Luc Romero-Michel en Conseil de Paris se tenant du 1<sup>er</sup> au 4 juin. Elles s'accompagneront de programmes de formation aux LGBTQIphobies des agents de la Ville de Paris et, notamment, des futurs agents de la Police municipale.

Lors de cette journée du 17 mai sera dévoilée avec le collectif « Les Oubliés de la Mémoire » une nouvelle plaque commémorative dédiée à Jean Diot et Bruno Lenoir rue Léopold Bellan, les deux derniers Français connus pour avoir été condamnés à la peine de mort en raison d'une pratique homosexuelle.

Paris réaffirme également son soutien à l'égalité des droits sexuels et reproductifs des personnes LGBTQI+, notamment la PMA universelle et gratuite aux couples de femmes, ainsi que son positionnement pour l'interdiction des thérapies de conversion en France.

### **Contact presse :**

Service de presse - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) - 01.42.76.49.61